

de Terrebonne appartiennent presque tous à des familles pauvres. Bon nombre ne peuvent rien ou presque rien donner pour les frais de leur pension ou de leur éducation. Alors nos bons Pères ont créé cette "Œuvre du Sacerdoce", afin de permettre aux âmes charitables de leur venir en aide, pour l'entretien et l'instruction de ces pauvres enfants. Cette œuvre est enrichie de nombreux privilèges. Pour la modique somme de dix centins, on participe à ses mérites pendant une année. Pour cinq dollars, on jouit à perpétuité d'une part des prières et des avantages de l'Œuvre. Quelquefois des personnes plus fortunées veulent bien payer l'année complète ou même tout le cours d'un petit Juvéniste. T'ai-je dit que j'ai été adopté par une famille riche. Monsieur et Madame X. avaient toujours désiré avoir un prêtre dans leur famille. Dieu ne l'a pas voulu. Alors ils se sont dits : "Nous allons payer le cours d'un petit Juvéniste du T. S. Sacrement, et nous aurons devant Dieu le mérite de lui avoir donné un Prêtre. Nous participerons ainsi à tout le bien qu'il fera plus tard." Et c'est ainsi que je suis devenu leur petit protégé. Te dirai-je toute la reconnaissance que je leur porte? C'est impossible... je ne fais pas une prière, une Communion, une adoration, et plus tard je ne célébrerai pas une seule messe, sans rappeler au Bon Dieu le nom de mes Bienfaiteurs. Toute l'éternité je leur dirai : "je vous dois d'être Prêtre."— Voilà comment le Bon Dieu prend soin de ses petits enfants de Terrebonne. Oh! que c'est un *bon Papa* le Bon Dieu et comme je voudrais l'aimer mille fois plus encore!

Bonjour, mon cher Henri, je te serre amicalement la main, et caresse l'espoir de te voir bientôt à Terrebonne.

*Ton bien affectueux en Jésus-Hostie.*

ANDRÉ.

